

SAC-040304

UNIVERSITÉ DE MONCTON

182^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le jeudi 4 mars 2004

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Robert Baudouin, professeur	Moncton	Isabelle McKee-Allain, doyenne	Moncton
Samira Belyazid, professeure	Edmundston	Émérentienne Richardson, professeure	Moncton
Adrien Bérubé, doyen	Edmundston	Edgar Robichaud, doyen	Shippagan
Gilles Bouchard, professeur	Moncton	Régina Robichaud, directrice	Moncton
Charles Bourque, doyen	Moncton	Sylvain Roussel, étudiant	Shippagan
Paul-É. Bourque, directeur	Moncton	Jacques Saindon, professeur	Moncton
Lise Caron, doyenne	Edmundston	Kevin Savoie, étudiant	Moncton
Liette Clément, professeure	Shippagan	Mathieu Vick, étudiant	Moncton
Jennifer Cormier, étudiante	Edmundston	Jean-Guy Vienneau, vice-recteur par intérim, Enseignement et recherche (VRER)	U de M
Hermel Couturier, directeur	Moncton		
Jacques-Paul Couturier, professeur	Edmundston	<u>INVITÉS ET INVITÉES</u>	
Yvon Fontaine, recteur	U de M	Lise Dubois, vice-doyenne	Moncton
Normand Gionet, doyen	Moncton	Nassir El-Jabi, vice-recteur administration et ressources humaines	U de M
Caroline Hétu, étudiante	Moncton	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Serge Jolicoeur, professeur	Moncton	Suzanne LeBlanc, registraire	Moncton
Pierre Lafrance, bibliothécaire en chef	Moncton	Simone LeBlanc-Rainville, professeure à la retraite	Moncton
Gaston LeBlanc, doyen	Moncton	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Ronald C. LeBlanc, professeur	Moncton	Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton
Gary Long, professeur	Edmundston		
Anne Lowe, doyenne	Moncton		
Patrick Maltais, directeur général par intérim, Éducation permanente	U de M		
France Marquis, professeure	Edmundston		

ABSENCES MOTIVÉES : Paul Albert, Andrew Boghen, Armand Caron, Michèle L. Caron, Gilles Cormier, Yahia Djaoued, Paul Grell, Serge Rousselle et Jean-Paul Vanderlinden

ABSENCES : Nasser Baccouche, Cynthia Baker, Paul-Émile Benoit, Paul Deguire, Denise Merkle et Jean Saint-Aubin

1.	OUVERTURE	3
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4.	CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU DE VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	3
5.	CLÔTURE	13

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexe du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète et les rapports annuels à la bibliothèque de chacune des constituantes, au secrétariat des facultés et des écoles, et à la direction des Services pédagogiques. Il est possible de se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général. (Procès-verbal SAC-960607, page 5)
- 2) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 3) Le procès-verbal peut toujours être consulté sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/senat/senat.html>

1. OUVERTURE

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à cette 182^e séance du Sénat académique de l'Université de Moncton. Il nomme les personnes qui se sont excusées et présente le nouveau membre : Jacques Saindon, professeur au Campus de Moncton. Il nomme les scrutatrices : Suzanne LeBlanc et Simone LeBlanc-Rainville. La réunion commence à 16 h 5.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

SG : J'aimerais ajouter qu'aujourd'hui la réunion est ouverte et qu'elle peut être captée à distance par audio à Edmundston et à Shippagan et ainsi que sur le Campus de Moncton.

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Recteur : Conformément à la Politique de sélection des cadres qui régie la sélection d'un certain nombre de cadres académiques et administratifs à l'Université, une procédure est prévue concernant la nomination d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Peu après la démission du vice-recteur Vo-Van, le processus a été enclenché et un comité a été formé. Je vous rappelle que la composition du comité est prévue dans la Politique et comprend sept membres dont le recteur comme président d'office. Les autres membres sont : Paul Albert, pair au poste; Anne Lowe, cadre relevant du VRER; Normand Gionet, cadre relevant du VRER; Gilles Bouchard, professeur, membre du Sénat; Liette Clément, professeure, membre du Sénat; Mathieu Vick, étudiant, membre du Sénat; et Colette Landry Martin, secrétaire du Comité (avec voix consultative). Le comité travaille depuis le début de la session d'automne. À la suite de l'ensemble des travaux, soit l'appel de candidatures, le processus de présélection, de sélection et d'entrevues, deux personnes ont été retenues pour la consultation auprès de la communauté universitaire. Il s'agit de la professeure Liette Vasseur, professeure au Campus de Moncton et titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Saint-Anne, le professeur Neil Boucher. Selon la Politique de sélection des cadres, il est spécifiquement prévu qu'il pourrait y avoir une consultation auprès du Sénat académique. Essentiellement, le format proposé aux deux personnes qui nous feront des présentations cet après-midi est le même que celui utilisé lors des consultations auprès de la communauté universitaire. On leur demande de faire une brève présentation d'une quinzaine de minutes suivie d'un échange avec les membres du Sénat académique pour un maximum de 45 minutes. Il est prévu que, par la suite, le Sénat s'exprime par un vote indicatif. Ce vote indicatif sera soumis au Comité de sélection. La date limite pour la réception des commentaires à la suite des consultations a été fixée d'abord au 4 mars, mais nous l'avons prolongée jusqu'au 8 mars compte tenu du fait que l'on devait attendre pour recevoir l'avis du Sénat avant de délibérer.

Liette Vasseur

Il me fait plaisir de vous donner quelques notes biographiques concernant la professeure Liette Vasseur. Permettez-moi d'une part de la remercier au nom du Sénat académique de se porter candidate au poste et d'accepter de venir à la consultation auprès de la communauté universitaire et notamment auprès du Sénat académique. La professeure Liette Vasseur est titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable à l'Université depuis un peu plus de deux ans. Auparavant, elle était professeure à l'Université St. Mary's à Halifax pendant six ans et préalablement à ces fonctions comme professeure chercheuse à l'Université St. Mary's, elle était membre d'une équipe de recherche à l'Université de Sherbrooke suivant l'obtention de son doctorat à cette même Université. J'ai appris qu'il y a quelques personnes ici qui la connaissaient de cette époque et qui auraient été même ses maîtres assistants. Comme vous avez pu le constater également dans son *curriculum*

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

vitae la professeure Vasseur a eu une carrière assez prolifique en recherche dans le domaine du développement et particulièrement dans des projets de coopération internationale.

Vasseur : Premièrement, merci de m'inviter à pouvoir parler. Je crois que, avec plusieurs d'entre vous, nous avons eu la chance de pouvoir s'en parler. Pour commencer, on m'avait demandé deux questions. La première était de parler de ma vision par rapport au poste et par rapport à ce qui va se passer au vice-rectorat et à l'Université. Ensuite je parlerai un peu plus de comment ma formation m'a amenée de plus en plus vers ce poste de gestion et d'administration. Premièrement, au niveau de ce que je vois comme vision à l'Université de Moncton en ce moment au niveau du vice-rectorat, je crois que plus je vois ce qui se passe non seulement au Nouveau-Brunswick au niveau des universités mais aussi au Canada en général, on peut voir que la plupart des universités sont en fait à la croisée des chemins. C'est-à-dire qu'il faut bouger. Il faut pouvoir devenir plus innovateurs pour plusieurs raisons puisqu'il y a plusieurs défis en ce moment qui pourraient être relevés au niveau universitaire. Ce que je vois comme vision à long terme, c'est vraiment de voir le vice-rectorat comme un moyen, un appui et un encouragement pour promouvoir aussi bien l'enseignement que la recherche et le développement et cela, non seulement au niveau du corps professoral, mais aussi au niveau d'encourager les étudiantes et étudiants ainsi que l'infrastructure qui appui l'Université. Ce que je vois au niveau de l'enseignement, entre autres, c'est vraiment de pouvoir appuyer les professeures et professeurs et ce, dès le début. On sait que l'on peut avoir un grand défi à relever dans les prochaines années à cause du remplacement de plusieurs professeures et professeurs et ce, non seulement à l'Université de Moncton, mais à travers le Canada. Cela amènera beaucoup de concurrence. On sait que la concurrence veut dire qu'il va falloir essayer d'attirer de très bonnes professeures et bons professeurs parce que c'est sûr que cela amène la qualité de l'Université, mais en même temps, il faudra les garder et cela veut dire comme de raison de trouver des moyens qui peuvent les aider, entre autres, que l'on parle de mentorat, d'encouragement, d'appui, d'infrastructure et autres. Du côté de l'enseignement, il est important de pouvoir arriver à ce que le corps professoral puisse se développer. De l'autre façon aussi, on ne peut pas avoir des professeures ou professeurs sans les étudiants et étudiantes. Il est important aussi de pouvoir justement gérer de manière à pouvoir avoir de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants. Il ne faut pas se le cacher, la communauté acadienne, malheureusement, n'est pas en augmentation rapide au niveau du nombre d'étudiantes et étudiants et cela veut dire aussi qu'il va falloir aller chercher ailleurs des étudiantes et étudiants que ce soit au niveau du Canada français ou que ce soit au niveau des autres pays pour pouvoir maintenir notre qualité autant au niveau de l'enseignement que de pouvoir continuer à promouvoir la formation et à retenir nos professionnels le plus possible en Acadie. De l'autre côté, on parle du corps professoral, la composante recherche est importante non seulement à l'intérieur pour le rayonnement, mais aussi à l'extérieur pour le rayonnement de l'Université et cela veut dire l'appui au niveau des professeures et professeurs qui veulent faire de l'enseignement et de la recherche selon leur nécessité. Une chose que je réalise aussi, c'est qu'il est très important de pouvoir respecter le niveau d'enseignement ou de recherche que le corps professoral veut faire. Cela veut dire non seulement de célébrer la recherche et les projets de recherche, mais aussi de célébrer l'enseignement, de respecter ceux et celles qui font de l'enseignement parce que l'on a de très bonnes professeures et bons professeurs présentement qui, souvent probablement, se sentent défavorisés parce qu'ils ou elles ne font pas nécessairement beaucoup de recherche. Il faut savoir comment équilibrer. Cela veut dire de pouvoir donner un appui autant au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la recherche. Finalement, quand je vois les étudiantes et étudiants, je vois qu'il y a beaucoup de potentiel. Il faut les attirer, il faut les garder, donc les services aux étudiantes et étudiants sont très importants pour pouvoir les garder, pour pouvoir leur donner l'appui qu'ils ou elles ont besoin pour aller plus loin. J'ai eu des étudiantes et étudiants à la session passée dans l'un de mes cours au premier cycle qui me disaient que le problème n'a pas été la première année, que c'était à la deuxième où ils ou elles ont vu une transition beaucoup plus importante qu'ils ou elles croyaient. C'est important à ce moment de réaliser pourquoi. Dans les quelques cas qui sont venus me voir, c'était surtout leurs habitudes d'études qui n'étaient pas les meilleures, qui n'étaient pas les plus adéquates pour pouvoir passer au niveau supérieur de deuxième, troisième et quatrième années. À ce moment-là, cela veut dire de retourner aux Services aux étudiantes et étudiants afin de pouvoir leur donner l'appui pour pouvoir continuer.

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

Au niveau de ma formation, voici ce qui m'a amenée un peu plus vers ce poste et comment je le vois. Premièrement, c'est vrai que mon cheminement est un peu différent de la plupart des professeures et professeurs en ce sens que mes études au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat et même du post-doctorat ont été autant au niveau fondamental qu'au niveau théorique. Une chose que j'ai apprise, c'est important de maintenir un équilibre entre les deux et ce autant pour le corps professoral pour pouvoir équilibrer les programmes, mais aussi et surtout au niveau de pouvoir maintenir une formation adéquate pour les étudiantes et étudiants. Il faut qu'ils ou elles puissent comprendre à bien manipuler les concepts pour pouvoir aller plus loin. Lorsque j'ai accepté le poste à Sherbrooke comme chercheuse associée, c'était sur le projet du plan vert canadien qui s'appelle STOPER, stratégie d'optimisation des écosystèmes régionaux. C'était un plan de programmes interdisciplinaires, en fait très interdisciplinaires. J'étais en charge d'une section du programme sur la gestion des écosystèmes et l'équipe comprenait environ 23 à 27 personnes. Ces personnes étaient de différents secteurs autant en ingénierie, en santé humaine, en administration, en droit, en fait j'avais une psychologue et une sociologue qui m'aidaient, j'avais un agent de communication, un journaliste et autres. C'était vraiment des équipes très complexes. Ce qui est intéressant, c'est que j'ai appris à ce moment quelques petites choses. Une première, c'est que j'étais une personne qui avait tendance à pouvoir intégrer très bien différents concepts et différents domaines, différentes disciplines de recherche et différentes disciplines académiques et en même temps, pouvoir avoir une vision globale et à plus long terme et, à ce moment-là, de voir quelles étaient les possibilités, les façons innovatrices de pouvoir mettre quelque chose ensemble pour avancer. Souvent ce qui arrive, on n'a pas nécessairement les budgets de plusieurs millions de dollars par années. On doit trouver des façons différentes de mettre différents aspects ensemble et c'est ça que j'ai réalisé, que je pouvais gérer une équipe qui comprenait plusieurs disciplines, plusieurs aspects qui se retrouvaient tous autour du même point. En même temps, j'ai réalisé que j'avais une facilité à pouvoir parler aux communautés, à pouvoir parler avec le monde de l'extérieur non seulement au niveau universitaire, mais au niveau des communautés. Ce projet nous a amené à créer, à développer un modèle de décisions basé sur la représentation communautaire et j'ai été obligé de travailler de très près, non seulement au niveau d'un conseil municipal, mais aussi auprès de la population, de la communauté tant au niveau de l'industrie que des fermiers, des employés de la ville et autres. Cet aspect, j'ai été capable de le développer de plus en plus lorsque je suis allée à St. Mary's University où j'avais une nomination double, c'est-à-dire une nomination dans le Département de biologie et en même temps en environnement. Lorsque, en 1998, j'ai pris la direction du programme de l'environnement, il était en désorganisation et il a fallu qu'on le rebâtisse. C'est-à-dire que, avant de former une équipe complète qui devait être interdisciplinaire, je devais travailler avec toutes les différentes facultés de l'Université. Encore une fois, j'ai réalisé que j'étais capable de gérer plusieurs de ces dossiers en même temps que j'avais deux projets de coopération, l'un en Chine et l'autre au Vietnam, quelques programmes de recherche nationaux et environ une douzaine d'étudiantes et étudiants dans le laboratoire. J'ai appris rapidement que j'avais une aisance à pouvoir gérer plusieurs dossiers de différents types en même temps. Probablement, c'est ce qui m'a amenée à venir ici faire un peu la même chose, c'est-à-dire avoir un laboratoire avec plusieurs étudiantes et étudiants, plusieurs dossiers non seulement académiques, mais aussi de recherche, de développement et aussi des services à la communauté. Je suis présentement présidente et membre de plusieurs associations, de plusieurs groupes. Dans tout ceci, ce que j'ai appris aussi, c'est de pouvoir amener et défendre des points à plusieurs niveaux soit au niveau des ministères, des gouvernements que ce soit provincial ou fédéral. De cette façon, dans plusieurs cas, je dois admettre que j'ai pu faire subventionner de façon plus importante plusieurs de mes projets. C'est un peu ce bagage d'expériences, ce bagage de formation que j'amène en ce moment au vice-rectorat et que j'espère pourrait être utile pour pouvoir amener l'Université à prendre de l'ampleur et voir vraiment à promouvoir autant la formation que la recherche dans les communautés acadiennes. Je vous remercie.

S. Roussel : Mme Vasseur, vous avez dit au début que les universités sont à la croisée des chemins et qu'il fallait être innovateur, mais innovateur en quoi, dans quel domaine? Qu'est-ce que vous entendez par innovation?

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

Vasseur : Premièrement, il ne faut pas se le cacher, les fonds, l'appui financier des universités en ce moment, c'est à la réduction et non à l'augmentation. Donc, on doit soit augmenter les frais de scolarité ou soit couper quelque chose et en même temps on sait que l'on a des programmes qui sont en ce moment soit en perte de vitesse ou qui ont des problèmes. Dans plusieurs cas ce qui est important, c'est de voir probablement pourquoi cela arrive, quelles sont les options possibles pour soit remettre en place les programmes s'il y a des besoins ou si non de commencer à penser un peu plus innovateur au niveau d'intégrer plusieurs programmes. Une chose qui se passe beaucoup en ce moment dans les universités ontariennes, c'est la combinaison de plusieurs programmes ensemble, de plusieurs départements pour faire des programmes qui sont beaucoup plus forts et qui donne une formation de base commune à plusieurs personnes en même temps. C'est quelque chose qui devient de plus en plus commun et qui fait aussi que l'on rationalise un petit peu plus les efforts, que l'on donne aussi une formation très forte dès le départ pour pouvoir permettre aux étudiantes et étudiants d'aller plus loin.

LeBlanc-Rainville : J'aimerais savoir quelle importance vous accordez à la langue française à l'Université de Moncton? Je vais poser la même question à l'autre candidat.

Vasseur : La langue française, c'est très important et je dois avouer que je suis très sensible à cela. J'ai eu des étudiantes et étudiants à qui j'ai été obligée de dire de travailler un petit peu plus fort pour développer leur capacité face à la langue française parce que je trouve cela très important. Il faut bien la parler, mais il faut bien l'écrire aussi. L'année passée, j'avais un étudiant qui avait 37 fautes par page et je l'ai encouragé d'aller voir le service de langue française et il l'a fait. Je trouvais cela important. C'est important aussi au niveau de la promotion de notre Université à l'extérieur. Il est important pour nos étudiantes et étudiants qui ont complété leurs études de pouvoir montrer qu'ils ou elles sont capables de très bien maîtriser une langue.

Baudouin : Vous venez de mentionner l'image de l'Université à l'extérieur. Quelle est d'après vous l'image de l'Université de Moncton à l'extérieur du Nouveau-Brunswick?

Vasseur : Je crois qu'il y a beaucoup d'attentes, beaucoup de vouloir de la communauté par rapport à l'Université. Entre autres, je travaillais avec deux commissions d'aménagement il y a quelques semaines. Ces gens seraient prêts à payer une carte de membre pour avoir accès à soit des cours une fois de temps en temps, que ce soit des ateliers pour un après-midi ou des choses de ce genre. Ils voient cela comme un atout, quelque chose qu'il faut mieux explorer, mieux s'affilier avec l'Université. À l'extérieur du Nouveau-Brunswick malheureusement, je crois que l'on a encore un petit peu plus à faire. On est souvent très peu représenté ce qui fait que l'on n'est pas nécessairement vu beaucoup comme une Université qui a un potentiel, qui a la possibilité d'aller très loin. Je crois qu'il faut changer de beaucoup cet aspect. Une question qui est venue souvent des autres universités surtout vers l'Ouest canadien, est-ce que j'enseignais en français ou en anglais? C'est une question qui nous revient très souvent. Il faut faire très attention et faire comprendre que c'est une université de langue française à l'extérieur du Québec. Je crois que c'est très important de mieux promouvoir nos capacités par rapport à cela.

R. Robichaud : Vous avez indiqué au début de votre présentation que la population acadienne n'était pas en nombre augmentant et qu'il fallait aller chercher ailleurs. Du côté du corps professoral, j'aimerais savoir quelle est votre vision quand à une certaine proportion de professeures et professeurs acadiens au sein du corps professoral.

Vasseur : Je trouve que ce serait important que l'on retienne davantage nos étudiantes et étudiants acadiens dans la région. J'ai des étudiantes et étudiants merveilleux présentement que j'essaie de pousser vers le doctorat. Souvent, il y a des hésitations et j'essaye justement de pouvoir les pousser à aller plus loin au niveau des études pour que l'on puisse avoir un corps professoral qui est beaucoup plus représentatif de la communauté. Malheureusement, ce n'est pas toujours possible parce que c'est difficile de pousser au-delà d'un certain niveau. Je sais que l'on a déjà des bourses de formation et je crois qu'il va falloir vraiment encourager cela parce qu'il ne faut pas oublier qu'il y a une question à un moment donné de remplacement du corps professoral. Pour amener le monde à venir à l'Université de Moncton, ce n'est pas trop facile. On veut aussi qu'ils restent et souvent s'ils ont de la famille ici, ils ont plus de possibilité de pouvoir vraiment

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

s'épanouir dans leur communauté. Donc à ce niveau là, j'aimerais bien que l'on puisse continuer à avoir un certain rôle à jouer. C'est quand même assez fondamental pour l'Université.

Lafrance : Quelle est votre perception des bibliothèques et quelle orientation vous pensez que le réseau des bibliothèques pourrait prendre?

Vasseur : Premièrement, la première réaction que j'ai, c'est qu'il faut promouvoir davantage les bibliothèques auprès des étudiantes et étudiants. J'ai fait ceci, il y a une session où il y en avait plusieurs qui ne savaient pas comment utiliser la bibliothèque et je n'en revenais pas. Je trouve que c'est quelque chose qu'ils doivent comprendre. C'est la source pour tout, surtout au niveau du corps professoral on le sait très bien, mais c'est la source pour les étudiantes et étudiants afin de pouvoir aller chercher beaucoup d'information. Malheureusement, on a tendance des fois à trop penser à l'Internet, mais il faut vraiment aller aux bibliothèques pour comprendre ce qu'il y a comme outil d'information et d'éducation. Pour moi, c'est essentiel d'avoir ce système et de pouvoir avoir ces services à la bibliothèque. Ce qu'il faut probablement promouvoir, c'est l'aspect réseau des bibliothèques. Le fait que l'on a cet aspect électronique, que l'on est capable d'aller plus loin et c'est certainement un avantage important, je sais que je suis plutôt utilisatrice, mais c'est quand même quelque chose que je vois comme une possibilité aussi d'intégration de plusieurs aspects entre autres de base de données, d'intégration au niveau entre autres des cartes géographiques.

L. Caron : Comme vous le savez le poste de vice-rectrice à l'enseignement et la recherche est un poste réseau. Est-ce que vous voulez nous partager un peu votre vision comme personne qui occuperait un poste réseau à l'intérieur de l'Université de Moncton?

Vasseur : Beaucoup de communication. Pour ceux qui me connaissent savent très bien que je suis une personne qui aime communiquer et qui aime échanger. On le fait en ce moment de plus en plus activement. Une chose que j'ai réalisée, c'est à quel point il faut commencer à mieux connaître les différents campus. On a tendance à rester trop sur nos campus puis à oublier qu'il y a d'autres campus et c'est très dangereux pour une université réseau. Il faut absolument que l'on commence à mieux connecter. Quelque chose que j'ai réalisée en travaillant justement avec Shippagan et Edmundston, c'est à quel point on a de l'expertise complémentaire sur les trois campus. Je crois qu'il faut mettre ceci à profit beaucoup plus afin d'aller plus loin et montrer à quel point on est une université réseau qui peut fonctionner et qui peut amener soit des projets de recherche interdisciplinaires, soit des collaborations au niveau des programmes académiques ou autres. On a un système merveilleux et l'on a eu la chance de diffuser lorsque l'on était à Shippagan au niveau de la téléconférence et d'autres conférences. C'est un système qui, pour moi, me montre à quel point on peut faire en sorte que les barrières tombent beaucoup plus rapidement. Je crois que c'est important d'avoir les discussions sans être face à face en réunion de temps en temps si nécessaire. Mais aussi, il va falloir commencer à mieux utiliser soit au niveau de l'Internet, soit au niveau justement des téléconférences et autres pour mieux comprendre ce qui se passe. Une chose que je réalise aussi, autant au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la recherche, au niveau de la recherche on en a déjà parlé, mais au niveau enseignement de mieux connecter les différents programmes à travers les UARDS pour mieux voir comment on peut intégrer et faire en sorte qu'autant les échanges sont profitables et qu'il peut y avoir une collaboration possible. Je crois que c'est quelque chose qu'il va falloir beaucoup mieux explorer et mettre plus en application aussi dans plusieurs cas. Je crois qu'il va falloir changer et l'on n'aura pas le choix.

J.-P. Couturier : J'aimerais vous entendre sur votre style de gestion. Je vous ai déjà posé cette question à Edmundston et j'aimerais y revenir brièvement si vous me permettez. Le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, c'est un poste qui implique d'une certaine manière être le gestionnaire de l'académique, travailler notamment en collaboration avec les doyennes et doyens et aussi avec les instances tel le Comité des programmes et bien entendu le Sénat académique. Or, toutes les personnes qui sont autour de cette table aujourd'hui sont sans doute convaincues que le Sénat académique est une instance très importante à l'Université. J'aimerais savoir quel style de gestion vous allez amener à cette instance. Comment définiriez-vous votre leadership, le style de leadership que vous allez amener?

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

Vasseur : Je suis une personne qui a tendance à amener l'intégration et j'ai une certaine facilité à pouvoir amener le monde à discuter ouvertement, à avoir des compromis de temps en temps. En gestion des écosystèmes avec les communautés, une chose que j'ai apprise c'est à quel point il est important de voir les points de vue de tout le monde, de voir les positifs, de voir les négatifs et de commencer à être réaliste et de bouger à travers un système et le plus possible d'arriver à des consensus. Ce qu'il faut la plupart du temps c'est de réaliser que si l'on met des aspects positifs pour un, il ne faut pas nécessairement avoir tous les aspects négatifs pour l'autre. Il faut vraiment avoir une façon de pouvoir avoir un bon compromis pour permettre que tout le monde se sente à l'aise à la fin pour la décision et j'ai réalisé à quel point c'est important surtout quand on a créé le modèle de prise de décisions. Je crois que c'est vraiment important pour l'Université, surtout en ce moment, de regarder non seulement la vision d'un budget à la fois, mais de voir à plus long terme comment on sera capable de continuer à produire et à pouvoir stabiliser tout ce qui se passe.

Recteur : Je voudrais peut-être vous inviter, madame Vasseur, si vous avez un mot de clôture que vous souhaitez prononcer avant que l'on termine la session.

Vasseur : Merci pour m'avoir reçue en espérant continuer de toute façon avec beaucoup d'entre vous durant les prochaines années.

Neil Boucher

Recteur : Monsieur Neil Boucher est vice-recteur à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. D'ailleurs certains d'entre vous l'ont probablement déjà vu au Sénat académique de l'Université de Moncton puisque nous avons un poste de membre invité du Sénat pour un représentant de l'Université Sainte-Anne. Je sais que normalement c'est le vice-recteur qui vient et il est venu à quelques reprises. Bienvenue au Sénat académique. Vous avez un droit d'assister en fait autrement que par une présentation, mais je pense qu'aujourd'hui vous êtes surtout ici parce que l'on vous a invité à faire une présentation puisque vous êtes candidat au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Les gens ont eu la chance de consulter le *curriculum vitae* du professeur et vice-recteur Neil Boucher sur notre site Web mais essentiellement monsieur Boucher est professeur d'histoire depuis maintenant 30 ans à l'Université Sainte-Anne. Depuis un certain nombre d'années, il a fait de l'administration universitaire, au début comme directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université Sainte-Anne pendant plusieurs années et maintenant depuis quatre ans comme vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Merci de l'intérêt que vous portez envers notre université.

Boucher : Merci monsieur le recteur. Bonne fin d'après-midi, mesdames et messieurs. Il me fait plaisir de me présenter parmi vous encore une fois cet après-midi dans le but de vous faire part de mes perspectives quant au rôle du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Moncton. Puisque plusieurs des sénatrices et des sénateurs dans la pièce ont déjà eu l'occasion d'être présents à ma présentation lors des consultations tenues sur les trois campus il y a deux semaines, j'ai décidé de changer un peu mon approche en tenant compte des commentaires reçus lors des cinq rencontres que j'ai eues avec le personnel de l'Université. Toutefois, pour le bénéfice de ceux et celles qui n'ont pu assister aux rencontres des 16 et 17 février derniers, et en guise de rappel pour ceux et celles qui étaient présents, je me permets un court résumé des propos que j'avais à ce moment.

Ma présentation initiale s'articulait autour des trois défis que j'envisageais comme étant les plus grands à confronter les universités canadiennes dans les prochaines années, et, par la suite, j'élaborais sur ce que je considérais être les enjeux particuliers de ces défis pour l'Université de Moncton. Ces enjeux, soit le recrutement et la rétention des professeurs et professeurs pour remplacer un corps professoral vieillissant, le recrutement d'étudiantes et étudiants et le financement inadéquat, m'ont paru comme des facteurs aptes à causer de sérieux ennuis aux universités canadiennes. En utilisant des statistiques de l'AUCC, de la CESP et de Statistiques Canada, je démontrais en plus comment ces facteurs pouvaient affecter l'Université de Moncton. En bref, la mission francophone de l'institution

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

nécessite des efforts de recrutement professoral plus ciblés et conséquemment plus restreints; la décroissance de la population d'âge universitaire au Nouveau-Brunswick, jumelé avec une décroissance de la population de langue maternelle française dans cette même province, s'avère inquiétante lorsque l'on constate l'importance du Nouveau-Brunswick comme principal bassin de recrutement d'étudiantes et étudiants pour l'Université de Moncton; et finalement, les gouvernements, qui privilégient parfois d'autres dossiers que celui de l'éducation postsecondaire, créent souvent des défis de taille pour des universités qui ne peuvent offrir des salaires compétitifs et qui se voient dans l'obligation de mettre en veilleuse l'entretien de leurs immeubles.

Lorsque j'ai rencontré les différentes instances de l'Université de Moncton, je me suis souvent retrouvé dans un dialogue autour de certains points qui s'avéraient très courants, voire même endémique, à la dynamique universitaire contemporaine, d'autres qui, dans ma courte expérience, me paraissaient plutôt d'ordre uniques. Les questions provenant des différents intervenants universitaires, ainsi que les discussions que j'ai pu avoir avec différentes instances avant et après mes présentations, me permettent la réflexion suivante.

Plusieurs personnes s'intéressent à voir que les caractéristiques fondamentales de l'Université de Moncton soient bien définies. Doit-elle demeurer une institution avant tout de premier cycle, et le cas échéant, est-ce que c'est de cette vocation que vont ressortir les plus grands bénéfices pour le projet sociétal acadien du 21^e siècle? Si les études de baccalauréat sont avant tout favorisées, quel impact cela pourrait-il avoir sur la dimension de recherche au sein de l'institution? Les subventions disponibles auprès des bailleurs de fonds de recherche ne sont-elles pas en partie la solution à certains problèmes financiers qui confrontent les universités contemporaines, et ce, au chapitre des infrastructures, du personnel enseignant, voire même au niveau de l'entretien différé? C'est un calcul facile qui détermine le lien direct entre le volume de recherche et les subventions de coûts indirects associés à la recherche. Où donc se situe l'équilibre entre une université qui veut se tailler une place importante au sein de la recherche universitaire canadienne et qui en même temps propose une mission intimement liée au développement socioculturel et économique d'une société restreinte qui ne connaît un véritable progrès que depuis cinquante ans? C'est un équilibre sur lequel le ou la titulaire du poste aura sans doute à se pencher et y apporter une direction.

J'ai noté, de par la série de questions qui m'ont été posées à différents moments des consultations, que le corps professoral s'interroge lui aussi sur cette dimension d'équilibre. Il me semble que celui-ci cherche à savoir si la proportion actuelle d'enseignement, de recherche, et de services à la collectivité est celle de choix pour mieux assurer l'épanouissement personnel et professionnel. Est-ce qu'une professeure ou un professeur peut s'esquiver de la recherche en assumant une charge d'enseignement en sus et est-ce qu'une autre professeure ou professeur peut accroître ses crédits de dégrèvement en menant un dossier de recherche supérieur? Je n'avancerai aucun propos personnel sur le sujet à ce moment, vu que je suis une personne de l'extérieur qui n'a pas une connaissance profonde et nécessaire de tous les enjeux intrinsèques de l'Université de Moncton qui ont mené aux politiques en vigueur. Toutefois, je peux vous assurer que la personne retenue pour le poste sera nécessairement dans l'obligation d'y apporter une attention sérieuse lors de son mandat.

Sans conteste, le prochain vice-recteur ou la prochaine vice-rectrice aura à repasser à la loupe la programmation offerte au sein de l'institution. Mes discussions, ainsi que ma lecture de documents officiels récents, me portent à conclure que cela est inévitable. Je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant que la recommandation 8 du Rapport du Groupe de travail sur les orientations futures propose à l'Université de « repenser en profondeur sa structure de programmes de formation ». Si le Rapport Richard se permet une telle recommandation, ce n'est certes pas le résultat d'un ou deux commentaires aléatoires reçus lors des assises du groupe, ni le fruit d'une réflexion hâtée mais plutôt la conséquence d'une analyse profonde. Un discours de ce genre ne peut faire autre que de semer une certaine inquiétude au sein des différentes facultés, et c'est tout à fait normal. Toutefois, dans le contexte actuel d'un financement inférieur même à ce que les universités ont connu dans le passé, il devient fort difficile de justifier des programmes qui affichent un faible recrutement et une inscription toujours à la baisse depuis plusieurs années. Il faut se

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

rappeler que la rationalisation ne nuit pas nécessairement à la productivité des employés et employés ni à leurs sens d'appartenance.

S'il y a un sujet qui m'a été révélateur lors des consultations, c'est bel et bien celui des défis qui semblent surgir autour de la réalité d'une seule institution qui englobe trois constituantes. De par la force des choses, c'est dans les constituantes d'Edmundston et de Shippagan où le sujet du réseautage se discute davantage. La différente masse critique entre la constituante de Moncton et les deux autres, les milieux socioculturels et économiques divergents où se situent les trois campus, et l'éparpillement géographique considérable entre ceux-ci ne peut faire autrement que de créer des défis autour du paradigme de l'inclusion. Suite à une très courte expérience je l'admets, il me semble qu'il existe une sorte d'ambition double chez le personnel à Edmundston et à Shippagan. D'une part j'ai constaté un appétit réel pour un rapprochement plus important avec la constituante de Moncton, spécialement au niveau de l'académique où une intégration plus régulière des fonctions professorales, voire même administratives, viendrait nourrir un sens d'appartenance plus régulier et conséquemment plus fort. D'autre part, j'ai constaté un désir évident de se créer des niches particulières à Edmundston et à Shippagan ce qui, dans l'opinion de certains, pourraient mieux les distinguer et leur donner une identité propre, une raison d'être distinctive. Je crois que ce sentiment de « double allégeance » est tout à fait normal et caractérise plusieurs institutions à sites multiples. En dépit de ce qui peut paraître comme un tiraillement, j'ai remarqué que des efforts récents avait réussi à instaurer un sens « d'unité dans la diversité » pour me servir d'une expression relative à l'expérience canadienne. Le programme réseau des sciences infirmières, la création d'une faculté à l'extérieur du Campus de Moncton, et le rôle important de la gestion des zones côtières confié à Shippagan me paraissent toutes des démarches positives dans le processus à nouer des liens plus forts et à solidifier davantage les trois angles du triangle. Dans une récente publication intitulée *D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir*, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada affirme que « la recherche en équipe et le réseautage sont plus importants que jamais ». Si la coopération entre différentes universités s'avère un pilier à privilégier pour l'avancement des connaissances, je ne vois pas comment ce modèle ne serait pas autant fructueux pour les parties constituantes d'une même institution.

Toute la question du rôle des trois entités en est une en évolution et le modèle suivi autrefois, ainsi que celui qui est en place maintenant, ne seront pas nécessairement les standards à poursuivre dans le futur. Par contre, une chose est indéniable; le bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est le lieu d'où les orientations stratégiques doivent nécessairement émaner pour donner le leadership voulu dans cette discussion et pour assurer la maximisation du potentiel qui est évident sur les trois campus.

Voilà quelques uns des points que j'ai retenus suite aux consultations. Je peux vous assurer que le tout a été pour moi un processus intense mais aussi une occasion pour moi de mieux connaître l'université qui se veut, d'après les mots du recteur Fontaine, la sœur à la mienne.

Je vous remercie de votre attention.

Richardson : Dans une université qui n'a pas encore cru bon d'intégrer dans son budget régulier le fonctionnement du secteur langue, mais qui assure la formation de toutes les étudiantes et tous les étudiants en formation en français à l'Université de Moncton, quelle est votre vision de notre secteur langue qui doit vivre la réforme de ce secteur sans les ressources nécessaires?

Boucher : La première chose que je vous dis c'est que vous m'apprenez des choses. Je suis à l'écart de ce genre de discussion et je ne peux me permettre de commenter sur les raisons qui ont conduit à cette situation. Toutefois, je peux vous faire part de mes propos sur la valorisation de la langue et de la langue française. Il est sûr et certain que la langue française est symbiotique à l'Université de Moncton comme elle l'est à la mienne, à l'Université Sainte-Anne. Sans cette dimension langue, je crois que de sérieux défis se présenteraient aux deux institutions. La langue est extrêmement importante, la langue est un volet extrêmement important, la langue c'est peut être un des grand défis, c'est peut-être un des grands projets à mener sur un niveau sociétal acadien. Si je me fie aux statistiques que je réussis à trouver ici et là, à droite et à gauche, l'assimilation, quoi que

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

pas autant galopante que chez nous, se fait quand même au Nouveau-Brunswick. Pour le recrutement de l'institution, le secteur langue je le vois comme étant un aspect très important et fondamental à la mission de l'institution. Je le vois même dans un lien symbiotique pas tout simplement qu'être important c'est lié intimement.

LeBlanc-Rainville : Comment votre expérience à l'Université Sainte-Anne vous prépare, d'après vous, à occuper le poste pour lequel vous postuler.

Boucher : Comme vous avez pu le constater d'après mon *curriculum vitae*, j'ai une expérience qui date de 30 années. Le premier juillet 2004, je termine ma 30^e année à l'Université Sainte-Anne; donc l'expérience que j'amène est variée et de longue durée. Ce que je trouve particulièrement intéressant pour le poste en question, et ça été le cas dans un certain sens lorsque j'ai posé ma candidature à Sainte-Anne et ce l'est encore plus maintenant, c'est que mes 30 années d'expériences n'ont pas été uniques dans une voie et n'ont pas été concentrées seulement sur une dynamique universitaire, mais c'est une expérience qui englobait plusieurs secteurs, volets, cadres administratifs de l'institution. Comme je l'ai déjà dit à une autre de ces rencontres, j'ai commencé à l'Université au seuil de chargé d'enseignement, je ne pouvais pas aller plus bas à une époque où peut-être il y en a autour de la table qui ont eu la même expérience que moi, à une époque où l'on pouvait se faire embaucher assez facilement dans les universités avec une maîtrise. J'ai donc passé à travers presque tous les comités *ad hoc* du Sénat, du secteur professoral qui auraient pu avoir vu le jour à mon institution. J'ai oeuvré au sein de l'institution autant du côté syndical que du côté patronal. J'ai même été le premier président de l'unité syndicale à mon institution. J'ai aussi, pendant 20 ans, assumé un rôle de cadre moyen, mais c'est depuis les quatre dernières années dans le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche que j'ai aussi développé cette perspective qui est absolument nécessaire pour ce genre de poste. J'apporte une expérience variée, j'apporte une expérience du côté professoral et du côté administratif, j'apporte une expérience dans la recherche, j'apporte une expérience dans l'administration et la gestion du personnel donc je me sens bien qualifié pour assumer les défis pour le poste en question.

Jolicoeur : Si jamais vous obteniez le poste, quels seraient les quelques objectifs pour votre premier mandat? Qu'est-ce que vous voudriez avoir réalisé après cinq ans?

Boucher : Très bonne question. La première chose que je me propose de faire, advenant que le poste me serait offert et que je l'accepterais, serait l'objectif de l'apprentissage. J'ai énormément de choses à apprendre en ce qui a trait à la particularité de l'Université de Moncton. Je ne vois pas nécessairement me déplacer de Sainte-Anne pour venir à Moncton. Je ne vois pas le changement de poste comme étant trop différent, quoique c'est sûr et certain qu'il y a une différente dynamique avec 300 professeures et professeurs et une équipe qu'il y a à mon université. Mais c'est comme j'ai dit dans une des consultations que j'ai menées, en fin de compte, c'est sûr et certain que si tu conduis une Toyota Tercel et tout à coup on te passe un camion remorque, il y a un ajustement à faire. Mais somme toute, à la base, c'est la même chose. C'est un moteur qui propulse, qui est sur des roues qui te fait avancer sur une route et tu as les règles de la route à suivre, que tu sois dans ton Tercel ou ton camion remorque. Ce qui me manque bien sûr et qui est tout à fait normal c'est la connaissance à l'intérieur du camion remorque, c'est la connaissance à jour et ponctuelle de toutes les différentes parties constitutives. Donc, mon premier objectif serait d'apprendre ce qu'il y a des grands dossiers. Je vous ai donné une réflexion à la suite des cinq ou six rencontres que j'ai pu avoir avec les instances. C'est une réflexion faite après une expérience très courte comme je l'ai dit. J'ai à apprendre quels sont les dossiers que les instances, qui sont déjà en place et qui sont venus avant moi, privilégient et quels sont les dossiers qui méritent une attention particulière du vice-recteur à ce moment. Aussi comme partie de l'apprentissage, je me donnerais un objectif pendant la première année et peut-être même pendant les trois premiers mois de m'asseoir avec chacun, chacune des doyens et doyennes pour une discussion franche peut-être de quelques heures sur les défis particuliers des facultés. Ce sont mes objectifs à très court terme. À plus long terme, ce sera d'amener un leadership à l'Université de Moncton afin de pouvoir me pencher sur les problèmes qui confrontent l'institution et que, peut-être, lui posent des embûches à son plein épanouissement. C'est sur quoi je m'attarderais. La croissance des effectifs étudiantins est toujours une question qui préoccupe aucun vice-recteur. Cela bien sûr incombe sur les programmes. Si nous n'avons pas d'étudiantes et étudiants qui, à notre satisfaction, font une demande chez nous, il faut examiner la question plus profondément

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

et peut-être qu'un des volets, les premiers à suivre, c'est un examen des programmes. Le recrutement hausserait les effectifs étudiantins à l'institution, assurerait un professorat qui est bien dynamique voulant s'impliquer dans la recherche, voulant s'impliquer de près dans la mission de l'institution et aider dans la coordination de la recherche. Somme toute, c'est ce que j'aimerais de voir réaliser en tant que vice-recteur à l'Université de Moncton et pour le faire, j'ai l'expérience que je viens de souligner et je crois aussi que j'ai certaines habiletés de leadership, d'écoute, de rassembleur. J'ai le caractère qui me permettrait d'être à l'écoute pour pouvoir mener à bien les dossiers qui vont me permettre de réaliser les objectifs que je me suis donnés.

J.-P. Couturier : J'ai une question à vous poser concernant les programmes et les inscriptions. À quelques reprises, vous avez lié la question des inscriptions à la question du réexamen des programmes; alors j'aimerais vous entendre un petit peu plus là-dessus. J'aimerais savoir, à titre de vice-recteur, quels seraient à votre point de vue les critères à privilégier au moment de l'examen d'un programme. Est-ce que le critère d'inscription est le critère fondamental où est-ce qu'il y a un ensemble de critères qui doit être impliqué à votre point de vue?

Boucher : Il y a d'autres critères qui doivent nécessairement entrer en jeu. Il est sûr et certain que l'inscription devient un critère fondamental, mais ça ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir facilement à l'institution des programmes forts qui accusent une inscription inférieure à d'autres programmes, mais qui n'empêchent pas l'Université de Moncton de faire sa marque en tant qu'université munie de professeures et professeurs qui font de la recherche et qui ont des programmes d'envergure qui sont appuyés par cette recherche. Je peux me servir de l'exemple de mon institution où nous maintenons des programmes où il n'y a pas nécessairement un taux élevé d'étudiantes et étudiants, mais qui sont des programmes qui avancent la réputation de l'institution, qui font la marque de l'institution et qui indirectement incombent aussi sur la question des inscriptions. Notre programme le plus convoité dans notre secteur collégial, pour me servir d'un exemple, est le programme le plus dispendieux qu'il y a et c'est celui qui nous amène le plus d'inscriptions. Il y a plusieurs facteurs à regarder. Il y a certainement la rentabilité des programmes, mais je ne voudrais pas que l'inscription soit vue uniquement dans cette veine. Il y a le volet sur la question des inscriptions à l'extérieur purement de l'académique qui, je crois, mérite de l'attention de l'Université, à moins que les étudiantes et étudiants présentement inscrits à l'Université de Moncton soient beaucoup plus différents que je ne l'étais, je ne dirai pas combien d'années passées, quand j'étais aux études mais les études quoiqu'elles forment des parties importantes de l'expérience universitaire, les études ne sont pas le total de l'expérience universitaire. Il y a aussi tout le volet, la dimension socioculturelle qu'il faut assurer et lorsque l'on parle de rétention d'étudiantes et étudiants, la rétention en fin de compte est une autre forme de recrutement. Si nous n'avons pas l'infrastructure ou la vie sociale, les éléments socioculturels qui encouragent les étudiantes et étudiants à être satisfaits de leur sort dans les trois constituantes ce qui est notre meilleur recrutement pour aller en chercher d'autres, si tout le secteur socioculturel n'est pas approché de façon sérieuse nous allons peut-être manquer notre coup. En fin de compte, il faut que l'institution assure l'épanouissement global des étudiantes et étudiants. L'académique en est une partie importante bien sûr, mais il y en a certainement d'autres.

Recteur : Est-ce que vous avez une conclusion à nous apporter?

Boucher : Le poste à l'Université de Moncton m'intéresse beaucoup. Pourquoi, après 30 années à l'Université Sainte-Anne, je voudrais m'aventurer ailleurs? Cela n'a absolument rien à faire avec la façon dont mon emploi est en train d'évoluer maintenant à l'Université de Sainte-Anne, au contraire, je ne suis pas en train de m'éloigner de quelque chose, je suis en train de me rapprocher de quelque chose qui serait différent. Je sais que ça peut paraître cliché que je recherche de nouveaux défis, oui, après 30 ans dans une même institution encore relativement jeune, je crois que j'ai encore beaucoup à donner et que je pourrais le faire à l'Université de Moncton. Pourquoi maintenant? Pour me servir d'un terme français que l'on se sert en France présentement, moi et mon épouse sommes maintenant des « empty nester ». Alors toute la dimension des enfants ne figure plus. On a beaucoup plus de liberté à ce niveau. Je crois beaucoup à ma communauté acadienne. J'ai oeuvré tant dans l'académique qu'à l'extérieur de l'académique pour la communauté acadienne, ce que vous pourrez d'ailleurs constater à voir mon *curriculum vitae*. Je n'entrerai pas dans

4. CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

les détails. J'ai beaucoup oeuvré auprès de cette communauté et je vois dans ce poste l'occasion de le faire davantage et peut-être à un autre niveau que celui que j'ai connu depuis 30 ans. Comme je l'ai dit, si le poste était ouvert à UNB, à Saint Thomas ou à St. Mary's je ne poserais pas ma candidature. Je pose ma candidature parce que le poste est ouvert à l'Université de Moncton. Je vous remercie de votre attention.

Recteur : Merci beaucoup. Merci pour votre disponibilité. On sera en communication avec vous au cours des prochaines semaines.

Long : J'aimerais faire un commentaire. Ça ne veut pas dire que le Sénat sera d'accord. Pour moi c'était la première fois que j'avais l'opportunité d'écouter le candidat et la candidate et sur l'ordre du jour c'est indiqué discussion et un vote indicatif. J'ai un peu de problème avec le mot discussion parce qu'il me semble que l'on a invité tout le monde. On les a entendus déjà. Il me semble que je n'ai pas à faire la promotion de l'un ou de l'autre. En tout cas je proposerais que l'on aille au vote.

Bouchard : J'allais justement demander la parole pour exactement l'inverse. Je fais partie du Comité et j'aimerais être éclairé. Je ressens beaucoup la nécessité d'avoir des commentaires. J'apprécierais beaucoup s'il y avait au moins un certain nombre de personnes qui pourraient nous faire part de leurs commentaires pour nous éclairer dans la décision que le Comité devra faire.

H. Couturier : Je suis du même avis que mon collègue Gary Long. C'est un vote personnel. Je ne changerai pas d'opinion parce qu'il y a d'autres choses à dire.

McKee-Allain : Je comprends les préoccupations des membres du Comité. Par ailleurs, je sais que plusieurs parmi nous avons eu l'occasion d'en discuter dans nos instances. Nous avons tous un deuxième chapeau. Quand on est au Sénat on a un autre chapeau. Je sais, étant au BDS, que sur le bulletin, on a prévu une dizaine de lignes. On a prévu un espace pour que les gens puissent écrire et faire des commentaires et ne pas seulement indiquer un vote avec un X. Alors c'est un compromis et je sais que ce n'est pas une discussion ouverte, mais c'est au moins une partie de la réponse aux préoccupations de monsieur Bouchard.

Bérubé : J'ai entendu tantôt le recteur dire qu'il ne posera pas de questions parce qu'il avait eu l'occasion d'en poser à une autre instance. J'ai l'impression que nous sommes tous dans cette situation. D'une manière ou de l'autre on a été consulté à plusieurs endroits. Le Sénat en votant, c'est sûr que c'est un vote indicatif parce que l'on a déjà voté ailleurs, je me demande quelle est la valeur de ce vote?

Président d'assemblée : Il y a une discussion qui est prévue et puisque c'est une assemblée ordinaire, il est tout à fait dans l'ordre si quelqu'un veut proposer que l'on aille directement au vote indicatif, cette proposition serait recevable. Si non, moi je vais ouvrir la discussion.

R : 01-SAC-040304

Gary Long, appuyé par Hermel Couturier, propose :

« Que le Sénat académique passe au vote immédiatement. »

Vote sur R01

Pour 29

Contre 1

ADOPTÉE

Recteur : J'inviterais les membres du Comité de sélection à s'abstenir de voter. On aura la chance de débattre la question à un autre niveau.

Président d'assemblée : On ne va pas détruire les bulletins de vote. Il faut garder les commentaires.

4. **CONSULTATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)**

Résultat du vote indicatif

Neil Boucher	9
Liette Vasseur	3
Aucune préférence	2
Ni l'un ni l'autre	8
Bulletin rejeté	1

5. **CLÔTURE**

La séance est levée à 17 h 50.

Contresigné le _____

Yvon Fontaine, président

Colette Landry Martin, secrétaire générale